

SPECIMEN LABEL

ENGLISH

**For Prevention
and Control of:**

- Subterranean Termites
- Formosan Termites
- Drywood Termites
- Carpenter Ants
- Listed Wood Destroying Beetles

BORA-CARE®

TERMITICIDE AND INSECTICIDE CONCENTRATE COMMERCIAL SOLUTION

For use in and around Homes, Apartments, Garages, Museums, Public and Private Institutions, Schools, Hotels, Hospitals, Kennels, Stables, Farm Buildings, Trucks, Trailers, Warehouses and Non-Food Areas of Supermarkets, Restaurants and Food Processing Plants



NISUS®

100 Nisus Drive Rockford, TN 37853 USA
(800) 264-0870

GUARANTEE: Boron, present as disodium octaborate tetrahydrate 8.40%
REGISTRATION NO. 30157 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

© 2021 MADE IN THE U.S.A.

READ THE LABEL AND BOOKLET
BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS: 3.78 LITERS (1.0 US GALLON)

FRENCH

**Pour la prévention
et le contrôle de:**

- Termites souterrains
- Termites de Formose
- Termites de bois sec
- Fourmis charpentières
- Coléoptères qui détruisent le bois énumérés

BORA-CARE®

TERMITICIDE AND INSECTICIDE CONCENTRATE COMMERCIAL SOLUTION

Ce produit est destiné à être utilisé dans et autour de la maison, des appartements, des garages, des muséums, des institutions publiques et privées, des écoles, des hôtels, des hôpitaux, des chenils, des écuries, des bâtiments des fermes, des camions, des remorques, des entrepôts et des secteurs non-alimentaires des supermarchés, des restaurants et des établissements de transformation des aliments.



NISUS®

100 Nisus Drive Rockford, TN 37853 USA • (800) 264-0870

GARANTIE: Bore, sous forme d' Octaborate Disodique Tétrahydraté 8,40%
NO. D'ENREGISTREMENT 30157 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

© 2021 FAIT DANS L'U.S.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE
AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

POIDS NET: 3.78 LITERS (1.0 US GALLON)

DIRECTIONS FOR USE

Use Restrictions

Do not use in edible product areas of food processing plants or on countertops and other surfaces where food is prepared. Do not use in serving areas where food is exposed. Do not contaminate feed, water or food. Do not enter or allow others to enter or occupy treated areas until spray has been absorbed into the wood. Treated areas must not be occupied during application. Treated wood must be sealed or used in locations where post-application exposure will not occur.

This product may be phytotoxic to plants. When treating around the exterior of structures, cover and protect shrubbery and plants that may be potentially exposed to this product, when applied in accordance with the label directions.

I. Mixing Instructions

Bora-Care is a concentrate that **must** be diluted with clean water before use. The use of warm or hot water, if available, and an impeller-type mixer that can be used with an electric drill aids the dilution process.

A. Hand Sprayers: Mix in a clean container and stir the solution until completely uniform. Always mix in a separate container then add the solution to a spray tank. Mixing Bora-Care concentrate directly in a spray tank can block hoses and nozzles.

B. Hand Volume Pumping Systems: Add all of the dilution water to tank, start recirculator and slowly add Bora-Care concentrate. Mix until uniform.

Use 2:1 and 3:1 Bora-Care solutions within 24 hours after mixing. 5:1 solutions will remain stable for up to 30 days. Do not leave unused solution under pressure or in tank overnight. Clean and/or flush equipment and lines with water after use.

II. Dilution Ratios by Volume

Table A

Target Pests	Mixing Ratios Water plus Bora-Care	Application Notes
Subterranean and Formosan Termites	2:1	For remedial and preventative treatments apply 1 or 2 applications of the 2:1 dilution ratio for all treatments by spray, injection or roller. The 2:1 dilution ratio may be used for foaming or, for application into inaccessible wall voids, may be used in a misting machine.
Drywood Termites	2:1 or 5:1	For remedial treatment apply the 2:1 by foam or by misting using a misting machine. Use the 5:1 dilution ratio for prevention.
Anobiid and Lyctineae Powderpost Beetles	2:1 or 5:1	For all remedial treatments use 1 or 2 applications of the 2:1 dilution ratio. Logs > 10.16 cm require 1 or 2 applications of the 2:1 dilution ratio for prevention. Use a 2:1 dilution ratio for treating hardwood floors. Use the 5:1 dilution ratio for prevention.
Old House Borers, Longhorned Beetles and Ambrosia Beetles	1:1 or 5:1	Use the 1:1 dilution ratio for remedial and preventative treatment in wood > 10.16 cm in thickness. Use the 5:1 dilution ratio for prevention in wood less than 10.16 cm in thickness.
Carpenter Ants	2:1 or 5:1	Use 1 or 2 applications of the 2:1 dilution ratio for all remedial treatments. Use the 2:1 dilution ratio for remedial treatments applied by foam or with a misting machine (or applicator). Use the 5:1 dilution ratio for prevention.

Table B

Materials to Be Treated	Mixing Ratios Water plus Bora-Care	Application Notes
Logs, Large Beams, Timber and Dimensional Lumber > 10.16 cm	See target pests in Table A	All spray applications for insects.
Fences and Plywood	See target pests in Table A	Use on wood members 5.08 cm or less in thickness.
Logs, Large Beams and Dimensional Lumber	See target pests in Table A	Use the 5:1 dilution ratio only for dip treatment for insect prevention.

Table C

Parts Water	Part Bora-Care	% Disodium Octaborate Tetrahydrate
2	to 1	16%
3	to 1	13%
5	to 1	9%

MODE D'EMPLOI RESTRICTIONS D'UTILISATION

Ne pas utiliser dans les secteurs des produits alimentaires des établissements de transformation des aliments ou sur les comptoirs ou d'autres surfaces où les aliments sont préparés. Ne pas utiliser dans les aires de service où sont exposés les aliments. Ne pas contaminer l'eau ou les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas entrer ni permettre l'entrée des autres dans les sites traités jusqu'à ce que la vaporisation soit absorbée dans le bois. Les zones traitées ne doivent pas rester occupées pendant l'application.

Le bois traité doit être scellé ou utilisé dans des endroits où il n'y aura pas d'exposition après l'application.

Ce produit peut être phytotoxique (toxique pour les plantes). Lors du traitement autour de l'extérieur des structures, et quand le produit est appliqué en suivant les instructions de l'étiquette, protéger et couvrir les fruticées et les plantes pouvant rester exposées au traitement.

I. Instructions pour le mélange

Bora-Care est un produit concentré qui doit être dilué avec de l'eau propre avant l'usage. L'emploi de l'eau chaude ou tiède, si possible, facilite le procès de dilution, ainsi qu'un mélangeur à turbine qui pourrait être utilisé avec une perceuse électrique.

A. Pulvérisateur manuel: Mélanger dans un contenant propre et bien agiter la solution pour assurer une solution uniforme. Mélanger toujours dans un contenant séparé et ajouter ensuite la solution au réservoir du pulvérisateur. Le mélange de Bora-Care directement dans le réservoir du pulvérisateur peut boucher les tuyaux et les gicleurs.

B. Systèmes de pompage manuelle à gros volume: Ajouter toute l'eau de dilution au réservoir, brancher le récirculateur et ajouter lentement le concentré Bora-Care. Mélanger jusqu'à la obtention d'une solution uniforme.

Les solutions de Bora-Care 2:1 et 3:1 doivent être utilisées dans les 24 heures suivant la préparation. Les solutions 5:1 resteront stables jusqu'à 30 jours. Ne pas laisser la solution non utilisée sous pression ou dans le réservoir pour la nuit. Nettoyer et/ou rincer avec de l'eau l'équipement et les cordes employés après chaque usage.

II. Taux de dilution

Tableau A

Insectes nuisibles ciblés	Taux de mélange Eau plus Bora-Care	Notes pour l'application
Termites souterrains et de Formose	2:1	Pour le traitement préventif et correctif faire 1 ou 2 applications de la solution 2:1, pour tous les traitements par vaporisation, injection ou rouleau. La taux de dilution 2:1 peut être utilisée sous forme de mousse ou avec un brumisateur pour les murs creux difficiles d'accès.
Termites du bois sec	2:1 or 5:1	Pour le traitement correctif appliquer la solution 2:1 sous forme de mousse, ou bien application avec brumisateur. Pour le traitement préventif appliquer la solution 5:1.
Bostryches Anobies et Lyctides	2:1 or 5:1	Pour tous les traitements correctifs faire 1 ou 2 applications de la solution 2:1. Les rondins > 10,16 cm exigent 1 ou 2 applications de la solution 2:1 pour le traitement préventif. Utiliser la dilution 2:1 pour le traitement des planchers en bois de feuillu. Utiliser la dilution 5:1 pour le traitement préventif.
Perceurs de bois vieux, capricorne, et scolyte à ambrosée	1:1 or 5:1	Utiliser la dilution 1:1 pour le traitement correctif et préventif sur le bois d'épaisseur > 10,16 cm. Utiliser la dilution 5:1 pour le traitement préventif sur le bois d'épaisseur inférieur à 10,16 cm.
Fourmis charpentières	2:1 or 5:1	Utiliser 1 ou 2 applications de la dilution 2:1 pour tous les traitements correctifs. Utiliser la dilution 2:1 pour les traitements correctifs appliqués sous forme de mousse ou avec une brumisateur (ou applicateur). Utiliser la dilution 5:1 pour le traitement préventif.

Tableau B

Matériaux à traiter	Taux de mélange Eau plus Bora-Care	Notes pour l'application
Rondins, poutres larges, bois d'œuvre et bois de construction de dimensions courantes > 10,16 cm	Voir les insectes nuisibles ciblés sur le Tableau A	Toutes les applications sous forme de pulvérisation pour les insectes.
Clôtures et contreplaqué	Voir les insectes nuisibles ciblés sur le Tableau A	Utiliser sur éléments en bois d'épaisseur 5,08 cm ou inférieur.
Rondins, poutres larges et bois de construction	Voir les insectes nuisibles ciblés sur le Tableau A	Utiliser la dilution 5:1 seulement pour le traitement par trempage pour la prévention d'insectes.

III. General Information

Bora-Care is not intended for application to soil; it is not a soil termiticide. **Do not use to directly treat soil. When active infestations exist, get a professional inspection.**

Bora-Care contains an inorganic borate salt, soluble in water, with insecticidal and fungicidal properties effective against wood destroying organisms, including the target pests listed below. This product may be used as a remedial treatment of infested wood and as a long-term protective or preventive treatment (before signs of infestations are observed) of wood in existing or new construction. Bora-Care is recommended for protection of all interior and exterior wood (including wood-foam composite structural components). Treatment is long lasting provided the treated material is not exposed to rain or continuous water or in contact with the ground.

Subterranean Termites: *Reticulitermes*, *Heterotermes*
Formosan Termites: *Coptotermes*
Drywood Termites: *Kalotermites*, *Incisitermes*
Dampwood Termites: *Zootermopsis*, *Neotermes*
Powderpost Beetles: *Lyctinae*, *Bostrichidae*
Anobiid Beetles: *Anobiidae*
Old House Borers, Longhorned Beetles: *Cerambycidae*, *Hylotrupes*
Ambrosia Beetles: *Platypodidae*, *Scolytidae*
Carpenter Ants: *Camponotus*

Bora-Care may be used on all non-food contact surface cellulosic materials including wood, plywood, particle board, paper, oriented strand board (OSB), cardboard (non-food packaging material), wood composite structural components, concrete, block, brick, metals, PVC plumbing pipes and other non-cellulosic materials found in structures. Apply Bora-Care only to bare wood, plywood, particle board and other cellulosic materials where an intact water-repellent barrier, such as paint, stain or sealer, is not present.

For tracking purposes (to make it easier to see where Bora-Care solutions have been applied) an appropriate marker dye or pigment may be added to the solution when diluting Bora-Care with water. Refer to the dye or pigment product label for recommended amount to add to the Bora-Care solution.

When spraying overhead interior areas of homes, apartment buildings, etc., cover or protect all surfaces below the area being sprayed with plastic sheeting or other material that can be disposed of if contamination from dripping occurs. Do not apply in food serving areas while food is exposed. Cover to protect all food contact and preparation surfaces prior to treatment. After treatment, thoroughly clean all food contact surfaces with a potable water/detergent solution followed with a potable water rinse. Remove all pets, turn off fish aquarium pumps, and cover.

In new construction applications for the prevention of subterranean termites, structural wood is defined as: only wood needed for the basic building structure as found in the dried-in stage of construction, including wood in direct contact with foundations, interior and exterior wall sill plates, wood studs, wood or cellulosic sheathing, floor joists and sub-flooring.

Use soap and water to clean up tools.

In structures where a soil treatment/barrier termiticide has been applied and/or termite bait system installed, apply Bora-Care as an additional treatment to protect wood from subterranean termites that may have penetrated the chemical gaps occurring within the termiticide-treated soil or have bypassed the bait/monitor systems.

As a remedial treatment, Bora-Care will both eliminate and prevent infestations of Formosan, native subterranean termites, wood boring beetles, and carpenter ants. It may also be used as a supplement or alternative to fumigation in order to provide long-term residual control. The active ingredient in Bora-Care is an inorganic salt and once in place it will not decompose or volatilize out of the wood.

The active ingredient in Bora-Care, disodium octaborate tetrahydrate, is toxic to listed insects. Once Bora-Care has been applied, those insects that eat or infest the wood come in contact with the active borate ingredient and are killed. There are wood damaging insects, such as carpenter ants, that do not consume wood but use the wood as nesting sites. While chewing, they exude chemicals that soften the wood for easier removal. In the process of releasing and absorbing these chemicals or by being in contact with Bora-Care-treated wood, these insects also ingest the borate in the wood and are killed. Once individual members of many ant and termite colonies begin to die after feeding on a particular food source, the rest of the colony usually stops feeding on that same source and retreats from the area. Thus, borate-treated wood may be avoided by those members of the colony still alive.

Older wood boring beetle larvae and especially pupae (particularly Old House Borers) already present in the wood at the time of treatment may occasionally emerge sometime after treatment. This is because they are no longer feeding on the wood. This will not occur frequently enough to cause structural damage to any wooden member and reinfestation is prevented.

IV. Remedial Wooden Structure Treatment for the Control of Subterranean, Formosan, Drywood and Dampwood Termites, Carpenter Ants, Old House Borers, Powderpost and Listed Wood Boring Beetles

A. Infested wood: Spray and/or inject Bora-Care solution into beetle holes, termite and carpenter ant galleries and decay pockets. Apply one (1) coat of Bora-Care solution to the point of surface saturation to all infested and susceptible wood, paying particular attention to infested areas. Apply two (2) coats of Bora-Care solution to those wood members with only one (1) or two (2) exposed sides. For quicker control, apply an additional coat to heavily infested areas. Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications. For specific pests to be controlled refer to **Table A** for applicable mixing instructions.

In cases where the infestation is not accessible from the surface, drill small holes into the wood to gain access to the infested area. Inject enough solution to completely flood galleries or voids. Adjacent intact wood may be treated by pressure

Tableau C

Parties d'eau	Parties Bora-Care	% Octaborate Disodique Tétrahydraté	
2	à	1	16%
3	à	1	13%
5	à	1	9%

III. Renseignements généraux

Bora-Care n'est pas conçu pour être appliqué sur le sol; il n'est pas un produit anti-termites pour le sol. Ne pas l'utiliser directement pour traiter le sol. **En cas d'une infestation active, solliciter une inspection professionnelle.**

Bora-Care contient un sel de borate inorganique soluble dans l'eau, aux propriétés insecticides et fongicides, efficace contre les organismes qui détruisent le bois, en incluant les insectes nuisibles indiqués ci-dessous. Ce produit peut être utilisé pour le traitement curatif du bois infesté et comme traitement préventif ou protecteur à long terme (avant d'observer les signes d'infestation du bois), dans des structures existantes ou nouvelles. Bora-Care est recommandé pour la protection de bois extérieur et intérieur (y compris les composites bois-mousse des pièces de charpente). Le traitement est durable lorsque les matériaux traités seront à l'abri des pluies excessives et qui ne seront pas en contact direct avec le sol.

Termites souterrains: *Reticulitermes*, *Heterotermes*
Termites de Formose: *Coptotermes*
Termites de bois sec: *Kalotermites*, *Incisitermes*
Termites de bois humide: *Zootermopsis*, *Neotermes*
Lyctes: *Scarabée Lyctinae*, *Bostrichidae*
Anobie: *Anobiidae*
Perceurs du vieux bois, longicornes: *Cerambycidae*, *Hylotrupes*
Scolyte à ambrisée: *Platypodidae*, *Scolytidae*
Fourmis charpentières: *Camponotus*

Bora-Care peut être utilisé sur toutes les surfaces en matière cellulosique n'entrant pas en contact avec les aliments y compris: bois, contreplaqué, panneaux de particules, papier, panneaux à copeaux orientés (OSB), carton (matériel d'emballage non alimentaire), composites bois des pièces de charpente, béton, bloc, brique, métaux, tuyauterie en PVC et autres matériaux non celluloseux qui se trouvent dans les structures.

Appliquer Bora-Care seulement au bois nu, au contre-plaqué, au panneau de particules, et les autres matériaux en cellulose dans lesquels il n'existe pas une barrière hydrofuge intacte, telle que la peinture, l'enduit ou la teinture. À des fins de traçage (pour voir plus facilement où la solution Bora-Care a été appliquée), on peut ajouter à la solution un marqueur ou un pigment, au moment de la dilution de Bora-care dans l'eau. Consulter l'étiquette du marqueur ou du pigment en ce qui concerne la quantité du marqueur appropriée à ajouter à la solution de Bora-Care.

Dans le cas d'une pulvérisation en hauteur dans une maison, un bâtiment d'appartements, etc., il est recommandé de couvrir ou protéger tous les surfaces au-dessous de la zone à pulvériser avec de feuilles de plastique ou d'autre matériel jetable, afin de prévenir la contamination par d'égouttement. Ne pas appliquer dans les zones de service des aliments lorsque les aliments sont exposés. Couvrir avant le traitement afin de protéger les aliments et les surfaces de préparation contre tout type de contact. Après le traitement, nettoyer à fond toute surface entrant en contact avec les aliments avec une solution d'eau potable/une solution de détergent, suivi par un rinçage à l'eau potable. Retirer les animaux de compagnie, débrancher les pompes des aquariums et couvrir.

Dans le traitement préventif contre les termites souterrains d'une nouvelle construction, la définition de bois de structure est la suivante: seulement le bois dont on a besoin pour la structure basique d'un bâtiment, telle qu'on la trouve dans l'étape sèche de la construction, y compris le bois en contact avec les fondations, l'ossature de bois des murs intérieurs et extérieurs, les montants en bois, les revêtements en bois ou cellulose, les solives du plancher et les sous-planchers.

Utiliser de l'eau et du savon pour nettoyer les outils.

Dans les cas d'une construction existante où on a déjà appliqué un traitement /barrière anti-termites, et/ou on a installé un système d'appâtage, appliquer Bora-Care comme traitement supplémentaire pour protéger le bois contre les termites souterrains qui pourraient avoir pénétré les espaces chimiques pendant le traitement anti-termites, ou bien, qu'ont évité les systèmes d'appâtage/ surveillance.

En tant que traitement curatif, Bora-Care éliminera ainsi que préviendra les infestations des termites de Formose, des termites souterraines natives, des buprestidés et des fourmis charpentières. On peut aussi l'utiliser comme traitement supplémentaire ou alternative à la fumigation, afin de fournir un contrôle résiduel à long terme. L'ingrédient actif de Bora-Care est un sel inorganique qui, une fois appliqué, ne se décompose ou ne se volatilise pas dehors du bois.

L'ingrédient actif de Bora-Care, l'octaborate disodique tétrahydraté, est toxique pour les insectes énumérés. Une fois appliqué Bora-Care, le bore actif tuera les insectes qui entrent en contact avec le bois, à cause de l'avoir rongé ou infesté. Il y a des insectes nuisibles au bois, tels que les fourmis charpentières, qui n'ingèrent pas le bois mais l'utilisent comme site de nidification. Tandis que les fourmis rongent le bois, elles émettent des produits chimiques qui l'amollissent, afin de l'enlever plus facilement. Pendant ce procès de libération et absorption des produits chimiques, ou lors du contact avec le bois traité avec Bora-Care, les insectes ingèrent le bore et meurent. Quand un individu de la colonie des fourmis ou des termites meurt après avoir cherché son aliment dans une source spécifique, les autres membres de la colonie habituellement arrêtent d'y aller pour s'alimenter et abandonnent la zone. Ainsi, le bois traité avec le bore sera évité par les autres membres de la colonie encore vivants.

Les larves plus âgées des buprestidés et spécialement les pupes (en particulier celles du perceurs de bois vieux) déjà existantes dans le bois au moment du traitement, peuvent de temps en temps ressortir après le traitement. La réapparition, ayant

injecting Bora-Care into holes drilled into the wood at 20.32 to 25.4-cm intervals. Inject at 275.9 kPa for four (4) to six (6) seconds per hole.

For treating infested wall voids, refer to Sections IV.E. and F.

B. Basements and crawl spaces: Apply one (1) coat of diluted Bora-Care solution to the point of surface saturation to all accessible surfaces including sill plates, piers, girders, subfloors, floor joists and any wood exposed to vertical access above ground. On wood where access is limited to one (1) or two (2) sides of wood members, such as sills and plates on foundation walls, apply two (2) coats of Bora-Care solution. Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications.

C. Buildings on slabs: Apply Bora-Care solution into wall voids by foaming or misting. Locate each stud and drill a small hole through the wall covering to gain access to the infested area. Drill holes every 45.72 – 60.96 cm adjacent to the side of each stud and inject at least 9.858 ml of Bora-Care solution per hole. Drill at least one hole per stud bay near the floor to treat the base plate in each void. Treat entire wall area as opposed to single stud bays to completely include the infested area within the treatment zone. Cover at least 15.24 cm of slab surface area out from the penetration site.

D. Wood flooring: Treat by spray, brush or roller application. Prior to application, remove any existing finish by complete coarse sanding or stripping. Apply a two (2) parts water to one (1) part Bora-Care (2:1) solution at a rate of approximately 3.785 L of solution per 46.452 sq m of floor surface. For treating infestations of subterranean or Formosan termites, two (2) coats may be required, waiting at least one (1) hour between applications. Allow floor to completely dry (typically 48 to 72 hours). Moisture content must be 10% or less before applying final finish. Bora-Care applications may raise the grain of the wood and an additional **light** sanding may be necessary before applying a new finish. Bora-Care is compatible with most floor coatings; always test a small section of treated floor with the new finish and check for appropriate adhesion prior to coating the entire floor.

Note: If surface is tacky or residue is evident after 72 hours of drying time, wash affected area with clean water and a mop, cloth or sponge, rinsing frequently. Allow surface to dry prior to final **light** sanding and application of finish coat.

E. Inaccessible wall voids, wall studs and wood members: Apply by foaming or misting into voids and channels of damaged or suspected infested wood and/or through small holes drilled into walls and baseboard areas. Space holes no more than 60.96 cm apart along each member to be treated and at least one (1) hole must be drilled between each wall stud when treating base plates. Use sufficient amount of material to cover all areas to the point of surface saturation.

Note: Existing insulation may interfere with distribution of the Bora-Care solution. If necessary, move or displace insulation during or prior to treatment.

F. Foam application: Apply Bora-Care to bare wood surfaces and void areas as a foam by mixing two (2) parts water with one (1) part Bora-Care (2:1) and adding 88.718 to 236.582 ml of foaming agent per 3.785 L of mixed solution. Foam will take approximately one (1) hour to return to liquid state and soak into bare wood. Apply foamed Bora-Care to void spaces at a 1:20 to 1:30 foam ratio 3.785 L of mixed solution expanded with foaming agent to produce 75.7 to 113.55 L of foam. Apply enough foam to fill void and contact all wood surfaces in the void space.

G. Roofs containing infested cellulose materials: Apply by drilling holes through roofing surface to gain access to the infested area. Space holes no more than three 91.44 cm apart in a grid pattern. Inject 59.144 to 18.288 ml of Bora-Care solution into each hole. Patch all holes with suitable materials to prevent subsequent water infiltration.

H. Foam insulation: Apply 1 or 2 applications by injecting a two (2) parts water to one (1) part Bora-Care (2:1) solution into the infested area and/or low pressure surface spraying at a rate of 3.785 L per 27.871 to 37.161 sq m.

Note: Some types of foam insulation, such as polyisocyanurate and extruded polystyrene, have closed cell structures that do not allow significant penetration from surface application. Inject and surface spray these types of insulation.

I. For remedial treatments: For remedial treatments: Apply a supplemental treatment of Bora-Care to concrete, block or brick on the interior of crawlspace and basement foundations to prevent shelter tubing by subterranean termites. Apply 1 or 2 applications of Bora-Care 2:1 two (2) parts water to one (1) part Bora-Care solution at the rate of 3.785 L to 37.161 sq m of surface area. In crawlspaces, apply solution 60.96 cm up from the ground on interior wall surfaces. In unfinished basements with bare slabs, apply 1 or 2 applications of Bora-Care 2:1 solution 60.96 cm up from the slab on interior foundation walls. In addition to the wall treatment, extend application up to 15.24 cm away from foundation walls onto the horizontal surface of the bare slab. Treat bath trap areas in slab construction, after obtaining access to the area, by evenly applying 236.582 ml of the 1:1 Bora-Care solution into the traps in at least a 30.48 cm band covering all sides on the slab surface area out from the trap area. Treat other termite access areas (such as plumbing penetrations, expansion joints and abutting slabs) by applying the 1:1 Bora-Care solution in at least a 30.48 cm band covering all sides of the slab surface area out from the penetration and by treating protruding utilities and adjacent wood to a height of 60.96 cm.

V. Preventative Treatment of Wooden Structures for Formosan, Drywood and Dampwood Termites, Carpenter Ants, Old House Borers, Powderpost and Other Wood Boring Beetles

Note: Bora-Care is not intended for application to soil.

Bora-Care provides only limited and temporary protection of wood in contact with the ground (see specific instructions) and is not a substitute for products registered for protection of wood in contact with the ground. Bora-Care may be applied as a treatment to protect wood from Formosan, drywood and dampwood termites, carpenter ants, old house borers, powderpost and listed wood boring beetles.

compte que les insectes ne chercheront pas plus son aliment sur le bois, n'aura pas une fréquence suffisante pour causer des dommages structurels à aucune pièce de bois, et on évitera pourtant la re-infestation.

IV. Bois de structure, traitement curatif pour le contrôle des termites souterrains, termites de Formose, termites de bois sec et bois humide, fourmis charpentières, perceurs de bois vieux, lycte et buprestidés listés

A. Bois déjà infesté: Pulvériser et/ou injecter une solution de Bora-Care dans les trous des coléoptères, les galeries et les chambres creusées des termites et fourmis charpentières. Appliquer une (1) couche de solution Bora-Care au point de saturation superficielle de tout bois infesté ou suspecté d'être infecté en étant particulièrement vigilant aux endroits infestés. Appliquer deux (2) couches de solution Bora-Care sur les pièces du bois ayant un (1) ou deux (2) côtés exposés. Pour obtenir un contrôle rapide, appliquer une couche additionnelle sur les zones très infestées. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application. Se référer au **Tableau A** pour les instructions concernant les directives sur le mélange à appliquer pour chaque insecte spécifique à supprimer.

Si l'infestation n'est pas visible de l'extérieur, percer des petits trous dans le bois pour accéder à la section infestée. Injecter une quantité suffisante de solution pour bien inonder les galeries ou les espaces vides. Le bois adjacent non infesté peut également être traité en perçant puis injectant la solution Bora-Care sous pression dans des trous percés dans le bois non-infesté aux intervalles de 20,32 à 25,4-cm. Injecter à raison de 275,9 kPa pendant quatre (4) à six (6) secondes par trou.

Pour le traitement des espaces vides infestés dans les murs infestés, se référer aux Sections IV. E. et F.

B. Sous-sols et vides sanitaires: Appliquer une (1) couche de la solution Bora-Care diluée au point de saturation superficielle des surfaces accessibles, en incluant les lisses basses, les piliers, les poutres, les sous-planchers, les solives de planchers et tout bois exposé à l'accès vertical au-dessus du sol. Dans les cas des pièces du bois ayant seulement un (1) ou deux (2) côtés exposés, tels que seuils et plaques des fondations des murs, appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application.

C. Constructions sur dalles: Appliquer la solution Bora-Care dans les murs creux sous forme de mousse ou brume. Localiser chaque montant et percer un petit trou dans le mur pour accéder à la zone infestée. Percer des trous aux intervalles de 45,72 – 60,96 cm sur le côté adjacent de chaque montant et injecter au moins 9,858 ml de la solution Bora-care par trou. Percer au moins un trou par travée de montant près du plancher pour traiter le poteau de cloison de chaque creux. Traiter toute la zone du mur plutôt que chaque travée de montant afin de complètement protéger toute la zone infestée. Couvrir au moins 15,24 cm de la surface des dalles dehors le lieu de pénétration.

D. Planchers en bois: Traiter par pulvérisation, pinceau ou rouleau. Avant l'application, enlever toute finition existante à l'aide d'un sablage ou décapage grossier. Appliquer une solution de Bora-Care 2:1 en diluant deux (2) parties d'eau avec une (1) partie de Bora-Care, à un taux d'application d'environ 3,785 L de solution par 46,452 mètres carrés de surface du plancher. Pour traiter les infestations des termites souterrains ou de Formose, il pourrait être nécessaire d'appliquer deux (2) couches, en attendant au moins une (1) heure entre la première et la seconde application. Laisser complètement sécher le plancher (48 à 72 heures). Le contenu d'humidité doit être 10% ou inférieur avant d'appliquer la finition finale. Les applications de Bora-Care peuvent augmenter le grain du bois et rendre nécessaire un léger sablage avant d'appliquer une nouvelle finition. Bora-Care est compatible avec la plupart des revêtements des planchers; faire toujours un essai sur une petite section du plancher à traiter avec une nouvelle finition et vérifier si l'adhérence est appropriée avant de recouvrir le plancher au complet.

Note: Si la surface est collante ou les résidus sont évidents après 72 heures de séchage, laver la zone affectée avec de l'eau propre et un balai, tissu ou éponge, en rinçant fréquemment. Laisser sécher la surface avant de faire un léger sablage et d'appliquer la couche de finition.

E. Murs creux inaccessibles, montants des murs et pièces de bois: Appliquer sous forme de mousse ou brume, dans les creux et les galeries du bois infesté ou suspecté d'être infesté, et/ou à travers de petits trous percés dans les murs et la zone de plinthes. Percer les trous aux intervalles de 60,96 cm au maximum, sur chaque pièce de bois à traiter; un (1) trou devrait être percé au moins entre chaque montant pendant le traitement de la plaque de fond. Appliquer une quantité suffisante de matériaux pour s'assurer de couvrir toute la zone jusqu'au point de saturation de la surface.

Note: L'isolant existant peut interférer avec la distribution de la solution Bora-Care. Si nécessaire, enlever ou déplacer l'isolant pendant ou avant le traitement.

F. Application sous forme de mousse: Appliquer Bora-Care sur les surfaces en bois nu et espaces vides sous forme de mousse, en mélangeant deux (2) parties d'eau avec une (1) partie de Bora-Care (2:1), et en ajoutant 88,718 à 236,582 ml d'agent moussant par 3,785 L de solution mélangé. La mousse a besoin d'environ une (1) heure pour retourner à son état liquide et pénétrer le bois nu. Appliquer Bora-Care sous forme de mousse dans les espaces vides à raison de 1:20 à 1:30 taux de mousse par 3,785 L de la solution déjà mélangé, en ajoutant un agent moussant pour produire 75,7 à 113,55 L de mousse. Appliquer une quantité de mousse suffisante pour remplir les espaces vides et entrer en contact avec toutes les surfaces en bois dans l'espace vide.

G. Toits contenant matériaux cellulose infestés: Appliquer la solution en perçant des trous à travers de la surface du toit afin d'accéder à la zone infestée. Espacer les trous aux intervalles de 91,44 cm, trois trous par intervalle au maximum, et en suivant un modèle de quadrillage. Injecter 59,144 à 18,288 ml de la solution Bora-Care dans chaque trou. Rapiécer les trous avec un matériel approprié afin d'éviter toute infiltration future.

H. Mousse isolante: Faire 1 ou 2 applications en injectant une solution de Bora-Care 2:1, deux (2) parties d'eau et une (1) partie de Bora-Care, dans la zone infestée et/ou en pulvérisant la surface à basse pression à un taux de 3,785 L par 27,871 à 37,161 mètres carrés.

Note: Certains types de mousse isolante, telle que le polyisocyanurate et le polystyrène extrudé, possèdent une structure de cellules très fermée, qui ne permet pas une pénétration considérable à partir d'une application superficielle. Pour ce type d'isolants, injecter et pulvériser la surface.

Apply when access to wooden structural components is optimized such as at the “dried-in” stage when sheathing and roofing are in place, yet before installation of insulation, wiring, plumbing and other mechanical components.

For framed wood surfaces above ground, apply to the point of surface saturation one (1) or two (2) coats of a Bora-Care (2:1) solution for subterranean termites and Formosan termites as described in Section VI. For treatment of new log structures see Section IX. Treat remainder of structural wood in a five (5) parts water to one (1) part Bora-Care (5:1) solution. Concentrate application in areas susceptible to attack, to include all sills, plates, floor joists, piers, girders and subfloors. Treat structural wood in all plumbing, electrical and ductwork areas where they penetrate walls or floors. Treat all structural wood base plates and studs on interior and exterior walls, especially those surrounding any high moisture areas such as bathrooms, kitchens and laundry rooms. For buildings built on slabs, treat all structural wood in contact with the slab, all interior and exterior wall studs and wall sheathing material. In attics, treat all structural wood including ceiling joists, trusses, top plates, rafters and roof decking. Treat all structural wood sill plates and structural wood contacting garages.

In areas where access is limited to one (1) or two (2) sides of a wood member, including exterior wall base plates and any married studs, apply two (2) coats of Bora-Care solution to the exposed surfaces. Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications.

Treat all exterior wood including siding, fascias, soffits, eaves, and roofing.

VI. Preventative and Pretreatments for Subterranean Termites (Crawl Space, Basement and Slab)

Note: This treatment serves as a primary treatment for the control of subterranean termites. The product must be applied once or twice at a dilution ratio of 2:1 water:Bora-Care.

In new construction applications for the prevention of subterranean termites, structural wood is defined as: only wood needed for the basic building structure as found in the dried-in stage of construction, including wood in direct contact with foundations, interior and exterior wall sill plates, wood studs, wood or cellulosic sheathing, floor joists and sub-flooring.

Apply when access to wooden structural components is optimized and when no further framing modifications will be made, such as after final framing inspection. If treatment is carried out prior to framing inspection, a second visit is required to ensure full treatment is still intact.

Do not use for new construction treatments if the total linear footage of the cellulosic base plates is less than 60% of the total linear distance/mètres of all base plates in structure to include exterior and interior walls. In new construction with 60% or more linear footage of base plates, but without continuous wood on every exterior wall, the Bora-Care treatment must be installed to all other exterior structural construction materials, including brick or block, to a height of 60.96 cm and extended out onto the slab a minimum of 5.08 cm to a maximum of 20.32 cm.

A. Buildings on Crawl Spaces and Basements: Apply one (1) or two (2) coats of a Bora-Care 2:1 solution in a 60.96 cm wide uninterrupted band to the point of surface saturation to all structural wood surfaces in crawl spaces and basements, to include all sills, plates, floor joists, piers, girders and subfloors as well as structural wood exposed to direct vertical access from the soil. To prevent termite shelter tubes on crawlspace walls, apply 1 or 2 applications of a Bora-Care 2:1 solution to crawlspace concrete or block walls in a 60.96 cm band up from the ground on interior wall surfaces. Apply at the rate of 3.785 L to 37.161 sq m of surface area. Treat a 60.96 cm band around construction materials and structural wood adjacent to plumbing, electrical conduit and ducts where they penetrate subfloors, if they provide a direct vertical access from the soil. Treat all structural wood, including wall studs and sills, in finished-out basements where structural wood framing is immediately adjacent to the exterior foundation walls. Spray concrete slab surface a minimum of 5.08 cm up to a maximum of 20.32 cm. To prevent termite shelter tubes on basement walls, spray all interior concrete or block foundation walls with a 60.96 cm band up from the slab area. Apply 1 or 2 applications of a Bora-Care 2:1 solution at the rate of 3.785 L to 37.161 sq m of concrete foundation wall area.

On structural wood where access is limited to one (1) or two (2) sides of wood members, such as sills and plates on foundation walls or wrapped sheathing, apply two (2) coats of Bora-Care solution. Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications. If accessible, treat the exterior of structural wood sill areas around the entire perimeter of the structure with a 60.96 cm wide band of Bora-Care solution beginning with the sill area and extending upwards onto the sheathing material. On multiple story structures, treat only the first story above the masonry foundation level. Coated or painted structural wood may be treated by pressure injecting Bora-Care into holes drilled into the wood at 20.32- to 25.4-cm intervals. Inject at 275.9 kPa for four (4) to six (6) seconds per hole.

B. Buildings on slabs: Apply one (1) or two (2) coats of a Bora-Care 2:1 solution to all base plates and the bottom 60.96 cm of all studs on all exterior and interior walls. When spraying base plates also treat concrete surface a minimum of 5.08 cm to a maximum of 20.32 cm in from plates. **In areas where access is limited to one (1) or two (2) sides of a structural wood member, such as sills and plates on foundation walls or wrapped sheathing, apply two (2) coats of Bora-Care solution to the exposed surfaces.** Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications. Treat all structural wood in plumbing walls and apply to any wood in bath traps as well as structural wood adjacent to plumbing, electrical conduit and duct penetrations to provide a minimum 60.96 cm wide barrier of treatment between the soil and the balance of the structure. Using 1 or 2 applications of a Bora-Care 2:1 solution treat all available plumbing penetrations at least 60.96 cm up from slab. Treat all slab surface area at least 30.48 cm out from all bath trap penetrations. Evenly treat bath traps with a minimum of 236.582 ml of the 2:1 Bora-Care solution to a maximum of 473.164 ml per 929.03 sq cm of trap. Treat any penetrations (such as plumbing, expansion joints and abutting slabs) not associated with any nearby structural wood by spraying the 2:1 Bora-Care solution on available penetrations up to 60.96 cm high and extending application to cover at least 15.24 cm of slab surface area out from penetration site.

C. Foam insulation: Treat with low-pressure surface spraying or injecting one or two applications of a Bora-Care 2:1 solution to the infested area at the rate of 3.785 L per 27.871 to 37.181 sq m.

I. Traitements curatifs : Appliquer un traitement supplémentaire de Bora-Care au béton, blocs ou briques à l'intérieur des vides sanitaires et des fondations des sous-sols pour éviter que les termites souterrains se mettent à l'abri dans les tuyaux. Faire 1 ou 2 applications de la solution Bora-Care 2:1 deux (2) parties d'eau et une (1) partie de Bora-Care à un taux de 3,785 L à 37,161 mètres carrés de surface. Dans les vides sanitaires, appliquer la solution à 60,96 cm au-dessus du sol, sur les surfaces intérieures des murs. Dans les sous-sols sans finition avec dalles, faire 1 ou 2 applications de la solution Bora-Care 2:1, à 60,96 cm des dalles sur les murs intérieurs des fondations. En plus du traitement des murs, étendre l'application jusqu'à 15,24 cm à partir des murs des fondations et vers la surface horizontale des dalles nues. Traiter le secteur de pièges de bain construites en dalles, après avoir accéder à ce secteur, en appliquant uniformément 236,582 ml de la solution Bora-Care 2:1 dans les pièges, sous forme de bande et en couvrant la surface environnante les dalles, couvrant au moins 30,48 cm autour du piège. Traiter les autres zones d'accès des termites (tels que les pénétrations de la tuyauterie, les joints d'expansion et les dalles de juxtaposition), en appliquant la solution Bora-Care 1:1, sous forme de bande et en couvrant au moins 30,48 cm de la surface environnante la pénétration et en appliquant aussi le traitement sur les installations en saillie et le bois adjacent jusqu'à une hauteur de 60,96 cm.

V. Traitement préventif des structures en bois contre les termites de Formose, les termites de bois sec, les termites de bois humide, les fourmis charpentières, les perceurs de bois vieux, lyctes et les buprestidés

Note: Bora-Care n'est pas conçu pour être appliqué sur le sol.

Bora-Care ne fournit qu'une protection temporaire et limitée pour le bois en contact avec le sol (voir les instructions spécifiques). Il n'est pas un produit de substitution pour les produits enregistrés pour la protection du bois en contact avec le sol. Bora-Care peut être appliqué pour traiter le bois contre les termites de Formose, les termites de bois sec et les termites de bois humide, les fourmis charpentières, les perceurs de bois vieux, les lyctes et les buprestidés.

Appliquer quand l'accès aux composants des structures de bois est optimisé, tel que le stade « sec », une fois que le revêtement et le toiture sont installés, mais avant d'installer l'isolant, le câblage, la plomberie et les autres composants mécaniques.

Pour les surfaces de l'ossature en bois au-dessus du sol, appliquer une (1) ou deux (2) couches de la solution Bora-Care (2:1) jusqu'au point de saturation contre les termites souterrains et les termites de Formose, comme indiqué dans la Section VI. Pour le traitement des nouvelles structures en bois voir la Section IX. Traiter ce qui reste du bois de structure avec une solution de cinq (5) parties d'eau avec une (1) partie de Bora-Care. Concentrer l'application dans les zones susceptibles à l'infestation, y compris tout seuil, plaque, solive de plancher, pilier, poutre et sous-sol. Traiter le bois de structure dans toute plomberie, conduits électriques et conduits, là où ils pénètrent les murs et les planchers. Traiter tout le bois de structure dans les plaques de fond et les poteaux de cloison intérieurs et extérieurs, en particulier ceux environnant les zones très humides, telles que les salles de bains, les cuisines et les buanderies. Pour les bâtiments construits sur dalles, traiter tout bois de structure en contact avec les dalles, les plaques de fond et les poteaux de cloison intérieurs et extérieurs et tout les matériaux de revêtement. Aux greniers, traiter tout le bois de structure, y compris les solives de plafond, les poutre triangulée, les sablières, les chevrons et les toitures. Traiter tout bois de structure et lisse basse entrant en contact avec les garages.

Dans les cas où l'accès est limité à un (1) ou deux (2) côtés exposés des pièces du bois, y compris les plaques de fond des murs extérieurs et leurs poteaux, appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care aux surfaces exposées. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application.

Traiter tout bois extérieur, y compris les parements, les bordures de toit, les soffites, les avant-toits et les toitures.

VI. Pré-traitement et traitement préventif contre les termites souterrains (vide sanitaire, sous-sol et dalle)

Note: Ce traitement servira comme traitement primaire pour le contrôle des termites souterrains. Le produit doit être appliqué une ou deux fois à la taux de dilution 2:1 / Eau:Bora-Care.

Dans le traitement préventif contre les termites souterrains d'une nouvelle structure, la définition de bois de structure est la suivante: seulement le bois dont on a besoin pour la structure basique d'un bâtiment, telle qu'on la trouve au stade sec de la construction, y compris le bois en contact avec les fondations, l'ossature de bois des murs intérieurs et extérieurs, les poteaux de bois, les revêtements en bois ou cellulose, les solives du plancher et les sous-planchers.

Appliquer quand l'accès aux composants de la structure de bois est optimisé, sans plus modifications à faire sur l'ossature, par exemple, après l'inspection de l'ossature. Si le traitement est effectué avant l'inspection de l'ossature, une seconde visite est requise pour assurer que le traitement soit intacte.

Dans les cas d'une nouvelle structure, ne pas appliquer le traitement si le métrage linéaire totale de la plaque de fond cellulosique est inférieur à 60% de la distance linéaire totale /mètres de toutes les plaques de base incluant les murs extérieurs et intérieurs. Pour les nouvelles structures dont le métrage linéaire totale de la plaque de fond cellulosique est 60% ou supérieur, mais sans construction continue en bois sur tous les murs extérieurs, le traitement Bora-Care doit être appliqué sur tous les autres matériaux de construction de la structure, en incluant les briques ou les blocs, jusqu'à une hauteur de 60,96 cm et étendu vers les dalles, sur une distance minimale de 5,08 cm. à un maximum de 20,32 cm.

A. Structures construites sur les vides sanitaires et les sous-sols: Appliquer une (1) ou deux (2) couches de la solution Bora-Care 2:1 sous forme de bande et en couvrant 60,96 cm jusqu'au point de saturation de la surface, sur toute surface du bois de structure dans les vides sanitaires et les sous-sols, y compris tous seuil, plaque, solive de plancher, pilier, poutre et sous-plancher, ainsi que sur le bois de structure exposé à l'accès vertical direct du sol. Pour prévenir la formation des tubes d'abri de termites dans les murs des vides sanitaires, faire 1 ou 2 applications de la solution Bora-Care 2:1 sur le béton des vides sanitaires ou sur les murs en parpaing jusqu'à une hauteur de 60,96 cm au-dessus du sol et sous forme de bande dans la surface des murs intérieurs. Appliquer à un taux de 3,785 L à 37,161 mètres carrés de surface. Traiter la zone autour du matériel de construction et du bois de structure adjacent à la plomberie, jusqu'à une hauteur de 60,96 cm et sous forme de bande, ainsi que les conduits électriques et les conduits, là où ils pénètrent le sous-plancher, lorsqu'ils

Note: Some types of foam insulation, such as polyisocyanurate and extruded polystyrene, have closed cell structures that do not allow significant penetration from surface application. Inject and surface spray these types of insulation.

VII. Preventative Treatment for Drywood Termites and Powderpost Beetles

Apply one (1) coat of a 5:1 [18,927 L water to 3,785 L Bora-Care] solution to the point of surface saturation to all structural wood surfaces using a spray or mist. Apply two (2) coats of Bora-Care solution to those surfaces where access is limited to one (1) or two (2) sides of structural wood members. Allow the first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications.

VIII. Treatment of Exterior Wood Surfaces Less Than 5.08 Centimeters (Two Inches) Thick such as Decks, Sheds and Fences

Apply only to bare wood or to wood surfaces where an intact water repellent or finish is not present. Remove paint or finish prior to application. Apply one (1) coat of Bora-Care solution to the point of surface saturation to all wood surfaces. Apply two (2) coats of Bora-Care solution to heavily infested areas and to those surfaces where access is limited to one (1) or two (2) sides of wood members. Allow first application to dry by waiting at least 20 minutes between applications. Do not apply in rain or snow. Do not expose treated exterior wood surfaces to rain or snow for at least 48 hours after treatment. If inclement weather is expected, protect exterior treated surfaces with a plastic tarp.

For wood in contact with the ground or soil, see Section XI.

A. Finishing and Maintaining Treated Surfaces: For longer performance, exterior wood surfaces that have been treated with Bora-Care will require a topcoating with a water-resistant finish such as paint or exterior stain. Apply the finish or topcoat within six (6) weeks of treatment. It is important to allow Bora-Care-treated wood to completely dry (at least 48 hours) before applying any protective topcoat. Coat a small section of treated wood with the finish to be used and check for compatibility prior to complete application.

IX. Treatment of Log Structures, Timbers, Beams, Pilings and Exterior Wood Members 5.08 Centimeters (Two Inches) or More Thick

Apply only to bare wood or to wood surfaces where an intact water repellent or other finish is not present. Remove paint or finish prior to application. Prior to treatment clean interior, unfinished surfaces that have accumulated dirt or cooking oils with a strong detergent. Apply 1 or 2 applications of a Bora-Care 2:1 solution to the point of surface saturation to all interior and exterior wood surfaces. Refer to application chart for minimum amount of Bora-Care to treat various sized logs or beams. Typically, two (2) coats of solution are required to treat round logs 25.4 cm or greater in diameter and rectangular logs larger than 15.24 cm x 30.48 cm. Wait at least one (1) hour before re-application. Apply two (2) coats of Bora-Care solution to log ends, notches, corners and sill logs. Actual number of coats necessary to meet minimum requirements will depend upon actual wood size, surface porosity and number of sides accessible for treatment. Do not apply in rain or snow. Do not expose treated exterior wood surfaces to rain or snow for at least 48 hours after treatment. If inclement weather is expected, protect exterior treated surfaces with a plastic tarp.

A. Finishing and Maintaining Treated Surfaces: For long-term protection, exterior wood surfaces that have been treated with Bora-Care will require a topcoating with a water-resistant finish, paint or exterior stain. Apply the finish or topcoat within six (6) weeks of treatment. It is important to allow Bora-Care-treated wood to completely dry (at least 48 hours) before applying any protective topcoat. Coat a small section of treated wood with the finish to be used and check for compatibility prior to complete application.

X. Dip Treating Logs and Lumber

Prepare a dip treating solution by mixing five (5) parts water to one (1) part Bora-Care (5:1). This will result in a stable solution containing 9% active ingredient. Sticker bundled wood to ensure the solution covers all wood surfaces. Submerge logs and/or lumber in the solution for at least one (1) minute or until all entrapped air has escaped. Protect treated wood from rain or snow for at least 24 hours after treatment.

XI. Treatment of Wood in Contact with the Ground

A Bora-Care treatment to wood in contact with the ground or soil has a limited lifespan and will require periodic reapplication. Protection may be extended with the use of a 40% disodium octaborate tetrahydrate (or borate)gel product.

XII. General Pest Control Applications

The application of Bora-Care to the surface of wood in new construction or to wood surfaces inside wall void areas in existing structures helps to prevent the establishment of cockroach, ant (except Fire ants, Harvester ants, Pharaoh ants), silverfish, earwig, boxelder bug, millipede and cricket infestations that come in direct contact with these treated areas. Apply 3,785 L of Bora-Care solution per 37.161 sq m of surface area or refer to **Tables A and B** when applying as a surface application.

pourvoient un accès vertical direct du sol. Traiter tous le bois de structure, y compris les poteaux et les seuils, dans les sous-sols sans finition, où la structure de la charpente est immédiatement adjacente aux fondations des murs extérieurs. Pulvériser les dalles en béton sur une surface de 5,08 cm jusqu'à 20,32 cm. Pour prévenir la formation des tubes d'abri de termites sur les murs des sous-sols, pulvériser l'intérieur des fondations en béton ou en bloc, sous la forme de bande et jusqu'à une hauteur de 60,96 cm au-dessus des dalles. Appliquer une (1) ou deux (2) couches de la solution Bora-Care 2:1 à un taux de 3,785 L à 37,161 mètres carrées par aire de murs de fondation en béton.

Dans les cas de bois de structure dont les pièces du bois ont seulement un (1) ou deux (2) côtés exposés, tels que les seuils et les dalles des murs des fondations ou les revêtements enveloppants, appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application. Si accessible, traiter la zone extérieure du bois de structure des seuils autour le périmètre de la structure, sous la forme d'une bande de longueur 60,96 cm, en commençant par le seuils est en prolongeant le traitement vers le haut, sur le revêtement. Dans les cas des bâtiments à plusieurs étages, traiter seulement le premier étage au-dessus le niveau du premier étage de la maçonnerie. Le bois de structure peint ou revêtu, peut être traité par pression, en injectant Bora-Care dans des trous percés dans le bois aux intervalles de 20,32- à 25,4-cm. Injecter à raison de 275,9 kPa pendant quatre (4) à six (6) secondes par trou.

B. Constructions sur dalles: Appliquer une (1) ou deux (2) couches de la solution Bora-Care 2:1 sur toutes les plaques de fond et jusqu'à une hauteur de 60,96 cm de tous les poteaux dans les murs intérieurs et extérieurs. Lorsque vous traitez les plaques, traitez au même temps la surface en béton, un minimum de 5,08 cm jusqu'à un maximum de 20,32 cm. **Dans les zones où l'accès au bois de structure est limité à un (1) ou deux (2) côtés exposés, tels que les seuils et les dalles des fondations des murs ou des revêtements enveloppants, appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care sur les surfaces exposées.** Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application. Traiter tout bois de structure dans les murs avec plomberie et appliquer sur tout le bois existant dans les pièges des baignoires, ainsi que dans le bois de structure adjacent à la plomberie, les conduits électriques et les conduits de pénétration, afin de fournir une barrière de protection de 60,96 cm du traitement entre le sol et le balance de la structure. En effectuant 1 ou 2 applications de la solution Bora-Care 2:1, traiter toute pénétration disponible de la plomberie située à une distance d'au moins 60,96 cm des dalles. Traiter toute la surface en dalles, à partir d'au moins 30,48 cm dehors toutes les pénétrations des pièges des baignoires. Traiter uniformément les pièges des baignoires avec au moins 236,582 ml de la solution Bora-Care 2:1 jusqu'à un maximum de 473,164 ml par 929,03 centimètres carrés de piège. Traiter toutes les pénétrations (telles que plomberie, joints de dilution, dalles aboutissants) non associées à aucun bois de structure à proximité, en pulvérisant la solution Bora-Care 2:1 dans les pénétrations disponibles jusqu'à une hauteur de 60,96 cm et en prolongeant la pulvérisation afin de couvrir au moins 15,24 cm de la surface en dalles en dehors le lieu de pénétration.

C. Mousse isolant: Faire une ou deux applications en injectant la solution Bora-Care 2:1 dans la zone infestée ou en pulvérisant la surface à basse pression à raison de 3,785 L par 27,871 à 37,181 mètres carrés.

Note: Certains types de mousse isolant, telle que le polyisocyanurate et le polystyrène extrudé, possèdent une structure de cellules très fermée, qui ne permet pas une pénétration considérable à partir d'une application superficielle. Pour ce type d'isolants, injecter et pulvériser la surface.

VII. Traitement préventif contre les termites de bois sec et les lyctes

Appliquer une (1) couche de la solution 5:1 [18,927 L eau / 3,785 L Bora-Care] jusqu'au point de saturation de toute la surface du bois de structure, sous forme de pulvérisation ou brume. Appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care sur celles surfaces ayant un accès limité à un (1) ou deux (2) côtés exposés des pièces du bois de structure. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application.

VIII. Traitement des surfaces extérieures en bois d'une épaisseur de moins de 5,08 centimètres (deux pouces), telles que les terrasses, les cabanes de jardin et les clôtures

Appliquer sur le bois nu ou sur des surfaces sans une finition ou un apprêt hydrofuge préalablement appliqué. Enlever toute application préalable de peinture ou finition. Appliquer une (1) couche de la solution Bora-Care sur les surfaces en bois jusqu'au point de saturation. Appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care sur les zones très infestées et autres zones où l'accès est limité à un (1) ou deux (2) côtés exposés des pièces du bois. Laisser sécher la première application en attendant au moins 20 minutes entre la première et la deuxième application. Ne pas appliquer sous la pluie ou la neige. Ne pas exposer les surfaces en bois extérieures traitées à la pluie ou la neige pendant au moins 48 heures après le traitement. Si on attend des mauvaises conditions météorologiques, protéger les surfaces extérieures traitées avec une bâche plastique.

Pour le bois en contact avec le sol, voir la Section XI.

A. Finition et entretien des surfaces traitées: Pour une performance plus longue, les surfaces en bois extérieures traitées avec Bora-Care exigeront une couche de finition avec un apprêt hydrofuge, tel que la peinture ou la teinture extérieure. Appliquer la finition ou couche de finition en moins de six (6) semaines après le traitement. C'est important laisser bien sécher le bois traité avec Bora-Care (au moins 48 heures) avant d'appliquer aucune couche protectrice. Revêtir une petite section du bois traité avec la finition sélectionnée pour vérifier la compatibilité avant de compléter l'application.

IX. Traitement des constructions en rondins, bois d'œuvre, poutres, piliers et pièces de bois extérieur d'épaisseur de 5,08 centimètres (deux pouces) ou plus

Appliquer seulement sur le bois nu ou sur des surfaces sans une finition ou un apprêt hydrofuge préalablement appliqué. Enlever toute application préalable de peinture ou finition. Avant d'appliquer, nettoyer les surfaces intérieures sans finir qui ont accumulé de la saleté ou des huiles de cuisson avec une solution de détergent fort. Faire 1 ou 2 applications jusqu'au point de saturation

XIII. Bora-Care Total Wood Preservative

A wood preservative for protection and treatment of wood against wood destroying insects including beetles, termites and carpenter ants. Treatment is permanent provided the treated material is not exposed to rain, moisture or ground contact.

A. General Information: Bora-Care is a concentrated solution of sodium borate with additives that facilitate rapid penetration of wood, regardless of moisture content. It is designed for preventative and/or remedial treatment of wood in both new and existing structures against wood boring insects including:

Subterranean Termites (*Reticulitermes*, *Heterotermes*, *Coptotermes*)
Dampwood Termites (*Zootermopsis*)
Drywood Termites (*Kaloterms*, *Incisitermes*)
Powderpost Beetles (*Lyctinae*, *Bostrichidae*)
Anobiid Beetles (*Anobiidae*)
Old House Borers, Longhorned Beetles (*Cerambycidae*)
Carpenter Ants (*Camponotus*)

B. Surface Preparation: Apply only to bare wood. Remove any previous finishes or water repellents before application of Bora-Care. Surfaces must be free of dirt and other contaminants. If finished appearance is a concern, prior to application of Bora-Care, remove any mold or mildew with an appropriate wood cleaner followed by thorough surface rinsing.

C. Application Instructions:

1. Treatment of Dimensional Lumber, Plywood and Exterior Wood Surfaces (Decks, Sheds, Sheds, Siding, etc.): Apply only to bare wood or to wood surfaces where an intact water repellent or finish is not present. If necessary, remove paint or finish prior to application. To all wood surfaces apply to the point of surface saturation one (1) coat of either a two (2) parts water to one (1) part Bora-Care (2:1) solution for remedial control of wood-infesting insects, two (2) parts water to one (1) part Bora-Care (2:1) foam or mist solution or a five (5) parts water to one (1) part Bora-Care (5:1) solution for insect prevention. Apply two (2) coats of Bora-Care solution to heavily infested areas and to those surfaces where access is limited to one (1) or two (2) sides of wood members. Do not apply in rain or snow. Do not expose treated exterior wood surfaces to rain or snow for at least 48 hours after treatment. If inclement weather is expected, protect exterior treated surfaces with a plastic tarp.

2. Treatment of Logs, Timbers and Large Beams: Apply only to bare wood or to wood surfaces where an intact water repellent or other finish is not present. If necessary, remove paint or finish prior to application. Prior to treatment, clean interior, unfinished surfaces that have accumulated dirt or cooking oils with a strong detergent. Apply 1 or 2 applications of a Bora-Care (2:1) solution to the point of runoff by spray to all interior and exterior wood surfaces. Refer to application chart for minimum amount of Bora-Care to treat various sized logs or beams. Typically, two (2) coats of solution will be required to treat round logs 25.4 cm or greater in diameter and rectangular logs larger than 15.24 cm x 30.48 cm. Wait at least one (1) hour between applications. Also apply two (2) coats of Bora-Care solution to log ends, notches, corners and sill logs. Actual number of coats necessary to meet the minimum requirements will depend upon actual wood size, surface porosity and number of sides accessible for treatment. Do not apply in rain or snow. If inclement weather is expected, protect exterior treated surfaces with a plastic tarp for at least 48 hours after treatment.

3. Dip Treating Logs and Lumber: Prepare a dip treating solution by mixing five (5) parts water to one (1) part Bora-Care (5:1). This will result in a stable solution containing 9% active ingredient. Sticker bundled wood to ensure the solution covers all wood surfaces. Submerge logs and/or lumber in the solution for at least one (1) minute or until all entrapped air has escaped. Protect treated wood from rain or snow for at least 24 hours after treatment.

D. Finishing and Maintaining Exterior-Treated Surfaces: For long-term protection, exterior wood surfaces that have been treated with Bora-Care require a topcoating with a water-resistant finish such as paint or exterior stain. Apply the finish or topcoat within six (6) weeks of treatment. It is important to allow Bora-Care-treated wood to completely dry (at least 48 hours) before applying any protective topcoat. Coat a small section of treated wood with the finish to be used and check for compatibility prior to complete application. Interior surfaces do not require topcoating except in situations involving repeated moisture contact or high humidity (shower stalls, bath houses, saunas, etc.).

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Harmful if inhaled or absorbed through skin.

Apply/use only in areas inaccessible to children and pets.

Do not apply as a broadcast application.

Causes moderate eye irritation. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Avoid breathing vapors or spray mist.

Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking or using tobacco.

Wear long pants, long-sleeved shirt, hat, eye goggles and chemical-resistant coveralls and chemical-resistant gloves when mixing, loading and applying boron. Wear a dust/mist mask respirator when mixing and while spraying in enclosed spaces.

Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse. Avoid contamination of food or feed.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration,

avec la solution Bora-Care 2:1, sur toutes les surfaces en bois intérieures et extérieures. Consulter le tableau d'application pour voir la quantité minimale de Bora-Care requise pour traiter les différentes largeurs de rondins ou de poutres. Normalement, deux (2) couches de la solution sont requises pour traiter les rondins de section 25,4 cm plus grands, et les rectangulaires (madriers) plus longs de 15,24 cm x 30,48 cm. Attendre au moins 1 heure pour ré-appliquer. Appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care sur les pointes, les entailles, les coins et les seuils des rondins. Le nombre de couches à appliquer pour satisfaire les exigences minimales dépendra de la grandeur du bois, la porosité de la surface et les côtés exposés accessibles pour faire l'application. Ne pas appliquer sous la pluie ou la neige. Ne pas exposer les surfaces en bois extérieures traitées à la pluie ou la neige pendant au moins 48 heures après le traitement. Si on attend des mauvaises conditions météorologiques, protéger les surfaces extérieures traitées avec une bâche plastique.

A. Finition et entretien des surfaces traitées: Pour une protection plus longue, les surfaces en bois extérieures traitées avec Bora-Care exigent une couche de finition avec un apprêt hydrofuge résistant, une peinture ou une teinture extérieure. Appliquer la finition ou la couche de finition en moins de six (6) semaines après le traitement. C'est important de bien laisser sécher le bois traité avec Bora-Care (au moins 48 heures) avant d'appliquer aucune couche protectrice. Revêtir une petite section du bois traité avec la finition sélectionnée pour vérifier la compatibilité avec de compléter l'application.

X. Traitement par trempage des rondins et de bois d'oeuvre

Préparer une solution pour le traitement par trempage en mélangeant cinq (5) parties d'eau et une (1) partie de Bora-Care (5:1). Ce mélange formera une solution stable contenant 9% de l'ingrédient actif. Embaucher le bois pour s'assurer de bien couvrir toutes les surfaces avec la solution. Submerger les rondins et/ou le bois d'oeuvre dans la solution pendant au moins une (1) minute ou jusqu'à libérer l'air rattrapé. Protéger le bois traité de la pluie ou la neige pendant au moins 24 heures après le traitement.

XI. Traitement du bois en contact avec le sol

Le traitement avec Bora-Care pour le bois en contact avec le sol a une durée de vie limitée, et exige des ré-applications périodiques. La protection peut se prolonger en utilisant en produit sous forme de gel de disodium octaborate tétrahydraté (ou borate) 40%.

XII. Protection contre les insectes nuisibles: Applications générales

L'application de Bora-Care sur la surface de bois dans des nouvelles structures ou sur les surfaces en bois dans les murs creux intérieurs d'une structure déjà existante, aide à prévenir la présence des insectes qui entrent en contact direct avec les zones traitées, tels que: cafards, fourmis (à exception des fourmis rouges, fourmis moissonneuses, fourmis pharaon), lépisme argenté, forficules, punaise de l'érable négondo, infestations des millipèdes et grillons. Appliquer 3,785 L de la solution Bora-Care par 37,161 mètres carrés de surface, ou bien consulter les **Tableaux A et B** lorsqu'on fait l'application sur la surface du bois.

XIII. Bora-Care comme préservateur du bois

Bora-Care est un produit préservateur pour la protection et le traitement du bois contre les insectes nuisibles au bois, y compris les coléoptères, les termites et les fourmis charpentières. Le traitement est permanent pourvu que le matériel traité ne sera pas exposé à la pluie, l'humidité ou le contact avec le sol.

A. Information générale: Bora-Care est une solution concentrée de borate de sodium avec des additifs qui aident à une pénétration rapide du bois, en dépit de son teneur en humidité. Le produit est conçu pour le traitement préventif et/ou correctif du bois dans des structures existantes ou nouvelles contre les insectes nuisibles au bois, y compris:

Termites souterrains (*Reticulitermes*, *Heterotermes*, *Coptotermes*)
Termites de bois humide (*Zootermopsis*)
Termites de bois sec (*Kaloterms*, *Incisitermes*)
Lyctes (*Lyctinae*, *Bostrichidae*)
Coléoptère Anobie (*Anobiidae*)
Perceurs du vieux bois, longicornes (*Cerambycidae*)
Fourmis charpentières (*Camponotus*)

B. Préparation de la surface: Appliquer seulement sur le bois nu. Enlever toute finition pré existante ou apprêt hydrofuge avant d'appliquer Bora-Care. Les surfaces doivent être libres de toute saleté et tout autre contaminant. Si l'apparence de la finition suscite d'inquiétude, avant d'appliquer Bora-Care éliminer la moisissure ou les champignons avec un nettoyeur approprié pour le bois, suivi par un rinçage à fond de la surface.

C. Directives d'application:

1. Traitement du bois de construction de dimensions courantes, contreplaqué et surfaces en bois extérieures (terrasses, cabanes de jardin, parements, etc.): Appliquer seulement sur le bois nu ou sur des surfaces de bois sans une finition ou un apprêt hydrofuge préalablement appliqué. Si nécessaire, enlever la peinture ou la finition avant l'application. Pour le traitement curatif contre les insectes nuisibles au bois appliquer une (1) couche de la solution Bora-Care 2:1, (2) deux parties d'eau par (1) une partie de Bora-Care, sur toute surface en bois, jusqu'au point de saturation; ou bien appliquer une solution de deux (2) parties d'eau par une (1) partie Bora-Care (2:1) sous forme de mousse ou par brumisation, ou bien pour le traitement préventif appliquer une solution de cinq (5) parties d'eau par une (1) partie de Bora-Care (5:1). Appliquer deux (2) couches de la solution Bora-Care dans les zones très infestées et sur les surfaces des pièces du bois où l'accès est limité à un (1) ou deux (2) côtés exposés. Ne pas appliquer sous la pluie ou la neige. Ne pas exposer les surfaces en bois extérieures traitées à la pluie ou la neige pendant au moins 48 heures après le traitement. Si on attend des mauvaises conditions météorologiques, protéger les surfaces extérieures traitées avec une bâche plastique.

2. Traitement de rondins, bois d'oeuvre et larges poutres: Appliquer seulement sur le bois nu ou sur des surfaces sans une finition ou un apprêt hydrofuge préalablement appliqué. Si nécessaire, enlever la peinture ou la finition

preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

Toxic to aquatic organisms.

Toxic to birds and small wild mammals.

Toxic to certain beneficial insects.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

STORAGE

Store in a dry place. Do not freeze.

Do not store where children or animals may gain access.

DISPOSAL

For Recyclable Containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for any further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For Non-Returnable Containers

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable-Refillable Containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Made in the U.S.A.

Bora-Care and Mold-Care are registered trademarks of Nisus Corporation.
©20221 Nisus Corporation • #BC-CA-SL-0821

avant l'application. Avant le traitement, nettoyer les surfaces intérieures sans finir qui ont accumulé de la saleté ou des huiles de cuisson, à l'aide d'une solution de détergent fort. Faire 1 ou 2 applications jusqu'au point d'écoulement avec la solution Bora-Care 2:1, par pulvérisation, sur toutes les surfaces en bois intérieures et extérieures. Consulter le tableau d'application pour voir la quantité minimale de Bora-Care requise pour traiter les différentes largeurs de rondins ou de poutres. Normalement, deux (2) couches de la solution sont requises pour traiter les rondins d'un diamètre de 25,4 cm ou supérieur et les rondins rectangulaires (madriers) plus longs que 15,24 cm x 30,48 cm. Attendre au moins 1 heure entre les deux applications. Appliquer aussi deux (2) couches de la solution Bora-Care sur les extrémités, les entailles, les coins et les seuils des rondins. Le nombre de couches à appliquer pour satisfaire les exigences minimales dépendra de la grandeur du bois, la porosité de la surface et du nombre de côtés exposés accessibles pour faire le traitement. Ne pas appliquer sous la pluie ou la neige. Si on attend des mauvaises conditions météorologiques, protéger les surfaces extérieures traitées avec une bâche plastique pendant au moins 48 heures après le traitement.

3. Traitement par trempage des rondins et bois d'œuvre: Pour le traitement par trempage préparer une solution en mélangeant cinq (5) parties d'eau et une (1) partie de Bora-Care (5:1). Ce mélange formera une solution stable contenant 9% de l'ingrédient actif. Embaucher le bois pour s'assurer de bien couvrir toutes les surfaces avec la solution. Submerger les rondins et/ou le bois d'œuvre dans la solution pendant au moins une (1) minute ou jusqu'à libérer l'air rattrapé. Protéger le bois traité de la pluie ou la neige pendant au moins 24 heures après le traitement.

D. Finition et entretien des surfaces extérieures traitées: Pour une performance plus longue, les surfaces en bois extérieures traitées avec Bora-Care exigeront une couche de finition avec un apprêt hydrofuge, tel que la peinture ou la teinture extérieure. Appliquer la finition ou la couche de finition en moins de six (6) semaines du traitement. C'est important de bien laisser sécher le bois traité avec Bora-Care (au moins 48 heures) avant d'appliquer aucune couche protectrice. Revêtir une petite section du bois traité avec la finition sélectionnée afin de vérifier la compatibilité avant de compléter l'application. Les surfaces intérieures n'ont pas besoin d'être revêtues avec une couche de finition, à exception des cas où il y a un contact répété avec la moisissure ou l'humidité est très haute (cabines de douche, établissements de bains, saunas, etc.).

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif si inhalé ou absorbé à travers la peau.

Appliquer ou utiliser seulement dans les zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé.

Provoque une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou la brume

Se laver abondamment à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, un casque, des lunettes à coques et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et de l'application de produits contenant du bore. Porter un masque respiratoire anti-poussières/brouillards pendant les opérations de mélange ou de pulvérisation du produit dans des lieux fermés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter la contamination des aliments pour les humains ou pour les animaux.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères.

Toxique pour certains insectes bénéfiques.

Étant donné que ce produit n'est pas homologué pour le contrôle des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour contrôler les organismes aquatiques nuisibles. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec. Éviter le gel.

Entreposer dans un lieu inaccessible aux enfants et aux animaux.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour les contenants non retournables

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit anti-parasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits anti-parasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Fait dans l'U.S.A.

Bora-Care et Mold-Care sont des marques déposées de Nisus Corporation.
©2022 Nisus Corporation • #BC-CA-SL-0821

SAFETY DATA SHEET

BORA-CARE[®]

TERMITICIDE, INSECTICIDE AND FUNGICIDE

Health Emergencies: INFOTRAC[®] (800) 535-5053

1. PRODUCT AND COMPANY INFORMATION

Product Identity: Bora-Care[®]

Recommended use of the chemical and restrictions on use:

Termiticide, insecticide, and fungicide concentrate.

Manufacturer: Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853 USA

Telephone: Phone: (800) 264-0870
Fax: (865) 577-5825

Emergency Phone: INFOTRAC
North America 800-535-5053
International 352-323-3500

Canadian Registration Number: 30157 Pest Control Products Act

SDS Date of Preparation: February 8, 2022

HAZARDS IDENTIFICATION

Emergency Overview This chemical is a product registered by the Canadian Pest Control Products Act (CPCPA) and is subject to certain labeling requirements under federal law. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for safety data sheets, and for workplace labels of non-PCPA registered chemicals. This product has been classified according to Canada's Hazardous Product Regulations (WHMIS 2015). Please see CPCPA label for additional information.

Appearance: Clear, viscous liquid

Physical State: liquid

Odour: Characteristic

Classification:

Acute Toxicity – Oral: Category 4

Specific Target Organ Toxicity (STOT) – Repeated Exposure:
Category 2

Signal Word: Warning

Hazard Statements

Harmful if swallowed.

May cause damage to kidneys by prolonged or repeated exposure by ingestion.



Precautionary Statements - Prevention

Wash face, hands and any exposed skin thoroughly after handling.

Do not eat, drink, or smoke when using this product.

Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.

Precautionary Statements - Response

IF SWALLOWED: Call a POISON CENTER or doctor if you feel unwell.

Precautionary Statements - Disposal

and container in accordance with local and national regulations.

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Component	CAS No.	Weight-%
Ethylene Glycol	107-21-1	30-60%

4. FIRST AID MEASURES

General Advice: Immediate medical attention is required for large ingestions.

Eye contact: Flush victim's eyes with large quantities of water, while holding the eyelids apart. Get medical attention if irritation develops or persists.

Skin contact: Wash skin thoroughly with soap and water. Get medical attention if irritation develops. Remove and launder clothing before re-use.

Inhalation: Remove victim to fresh air. If breathing is difficult or irritation persists, get medical attention.

Ingestion: Do not induce vomiting unless directed to do so by a medical professional. Get immediate medical attention for large ingestions or if symptoms develop or if you feel unwell.

Most important symptoms and effects: May cause eye and skin irritation. Inhalation of mists may cause mild mucous membrane and respiratory irritation. Harmful if swallowed. Repeated ingestion may cause kidney damage.

Note to doctors: Treat symptomatically.

5. FIREFIGHTING MEASURES

Suitable Extinguishing Media: Use extinguishing measures that are appropriate to local circumstances and the surrounding environment.

Unsuitable Suitable Extinguishing Media: A solid stream of water directed into hot, burning liquid would cause frothing and scattering of burning material

Specific hazards arising from the chemical: No information available.

Hazardous Combustion Products: Burning may produce carbon monoxide, carbon dioxide and ethylene oxide

Explosion Data

Sensitivity to Mechanical Impact: None

Sensitivity to Static Discharge: None.

Special protective equipment fire fighters: F Firefighters should wear self-contained breathing apparatus and full firefighting turnout gear. Use personal protection equipment.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions, protective equipment, and emergency procedures: Evacuate spill area and keep unprotected personnel away. Wear appropriate protective clothing as described in Section 8.

Environmental precautions: Avoid releases to the environment.

Methods and material for containment and cleaning up: Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Dike and collect liquid or absorb with an inert absorbent and place in appropriate containers for disposal. Prevent spill from entering sewers and watercourses. Report releases as required by local, state and federal authorities.

Prevention of secondary hazards: Clean contaminated objects and areas thoroughly observing environmental regulations.

7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for Safe Handling: Avoid contact with the eyes, skin and clothing. Avoid breathing mists or aerosols. Wear protective clothing and equipment as described in Section 8. Use with adequate ventilation. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing immediately and wash before reuse. Remove PPE immediately after handling.

Storage conditions: Keep containers closed when not in use. Store in a cool, dry, well-ventilated area away from incompatible materials. Keep out of the reach of children. Protect from physical damage.

Packaging Materials: Nonrefillable container. Do not reuse containers. Product residues in empty containers can be hazardous. Follow all SDS precautions when handling empty containers.

Incompatible materials: Avoid strong oxidizing agents and aluminum.

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Exposure Limits:

Chemical Name	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - Ontario - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Quebec
Ethylene glycol 107-21-1	Ceiling: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ Ceiling: 100 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm	CEV: 100 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m ³
Disodium octaborate tetrahydrate 12280-03-4		TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³		

Engineering Controls: Use with adequate general or local exhaust ventilation to maintain exposure levels below the occupational exposure limits. Suitable washing facilities should be available in the work area.

Eye/Face Protection: Wear safety goggles or glasses where splashing is possible.

Skin/Body Protection: Wear impervious gloves such as butyl rubber, nitrile, neoprene, polyethylene, polyvinyl chloride, or Viton. Follow instructions for Category C on an EPA resistance category selection chart for more options. Wear long sleeve shirts, long pants, socks and shoes when using this product.

Respiratory Protection: In operations where exposure levels are exceeded, a NIOSH approved respirator with dust/mist cartridges with approved pesticide prefilter or supplied air respirator appropriate for the form and concentration of the contaminants should be used. Selection and use of respiratory equipment must be in accordance with OSHA 1910.134 and good industrial hygiene practice. Refer to the product label for additional information.

General hygiene considerations: Handle in accordance with good industrial hygiene and safety practice.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance And Odor: Clear viscous gel with no odor.

Physical State: Viscous gel **Odor Threshold:** Not established

Vapor Density: Not determined

Initial Boiling Point/Range: >212°F (>100°C)

Solubility In Water: Soluble **Vapor Pressure:** Negligible

Relative Density: 1.38 **Evaporation Rate:** Not determined

Melting/Freezing Point: Not determined

pH: 6.9-7.1 (50% solution in water)

Percent Volatile: 36% by weight as water

Octanol/Water Coefficient: Not determined

Solubility: Soluble in water

Decomposition Temperature: Not determined

Viscosity: 8000-11,000 centipoise at room temperature

Flammability (solid, gas): N/A

Flashpoint: >220°F (104°C) TOC **Autoignition Temperature:** None

Flammable Limits: LEL: Not determined **UEL:** Not determined

10. STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity: Contact with acids liberates toxic gas.

Chemical Stability: Stable under normal storage and handling conditions.

Possibility of Hazardous Reactions: None known.

Conditions to Avoid: Incompatible Materials.

Incompatible Materials: Avoid strong oxidizing agents and aluminum.

Hazardous Decomposition Products: When heated to decomposition emits carbon monoxide, carbon dioxide, and ethylene oxide.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

HEALTH HAZARDS:

Eye: Avoid contact with eyes. **Skin:** Avoid contact with skin.

Inhalation: Do not inhale. **Ingestion:** Harmful if swallowed.

Information on physical, chemical and toxicological effects

Symptoms: Please see section 4 of this SDS for symptoms.

Numerical measures of toxicity

Acute Toxicity

The following values are calculated based on chapter 3.1 of the GHS document.

ATEmix (oral) 735.00

ATEmix (inhalation-dust/mist) 2.50

Unknown acute toxicity: No information available

Chemical Name	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
Ethylene glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat) = 9530 µL/kg (Rabbit)	-
Disodium octaborate tetrahydrate 12280-03-4	= 2500 mg/kg (Rat)	-	-

Delayed and immediate effects as well as chronic effects from short and long-term exposure

Carcinogenicity: Based on available data, the classification criteria are not met. **Reproductive toxicity:** Sodium Borate: Sodium borate and boric acid interfere with sperm production, damage the testes and interfere with male fertility when given to animals by mouth at high doses. Boric acid produces developmental effects, including reduced body weight, malformations and death, in the offspring of pregnant animals given boric acid by mouth.

The above-mentioned animal studies were conducted under exposure conditions leading to doses many times in excess of those that could occur through product use or inhalation of dust in occupational settings. Moreover, a human study of occupational exposure to sodium borate and boric acid dusts showed no adverse effect on fertility.

STOT - repeated exposure: May cause damage to organs.

12. ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity:

The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Persistence and Degradability: Readily biodegradable.

Bioaccumulative Potential: No information available.

Chemical Group	Partial Coefficient
Ethylene Glycol 107-21-1	-1.93

Other Adverse Effects: No information available.

13. DISPOSAL CONSIDERATION

Waste from residues/unused products: Dispose of in accordance with local regulations. Dispose of waste in accordance with environmental legislation.

Contaminated packaging: Do not reuse empty containers.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Note: This product is NOT REGULATED for transportation unless the package contains a reportable quantity. If a shipment of a reportable quantity (10,000 lbs/ 870 gal in a single package) is involved, the following DOT information applies:

DOT

UN/ID No: UN3082

Proper Shipping Name: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)

Hazard Class: 9

Packing Group: III

Reportable Quantity (RQ): 10,000 lbs/ 870 gal

TDG

UN/ID No: UN3082

Proper Shipping Name: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)

Hazard Class: 9

Packing Group: III

IATA: Not Regulated

IMDG: Not Regulated

15. REGULATORY INFORMATION

Ozone-depleting substances (ODS) Not applicable

Persistent Organic Pollutants Not applicable

Export Notification requirements Not applicable

International Inventories

Chemical Name	TSCA	DSL/NDL	EINECS/ELINCS
Ethylene glycol	X	X	X

ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
X	X	X	X	X

TSCA: United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory. **DSL/NDL:** Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List. **EINECS/ELINCS:** European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances. **ENCS:** Japan Existing and New Chemical Substances. **IECSC:** China Inventory of Existing Chemical Substances. **KECL:** Korean Existing and Evaluated Chemical Substances. **PICCS:** Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances. **AICS:** Australian Inventory of Chemical Substances.

16. OTHER INFORMATION

NFPA Rating:

Health = 2 Flammability = 1 Instability = 0

HMIS Rating:

Health = 2 Flammability = 1 Physical Hazard = 0

SDS Revision History: 11/01/2003: New SDS
2/08/2022: Date Revised

WARRANTY DISCLAIMER

The information, data and recommendations contained herein are believed to be accurate but may not be all inclusive and should only be used as a guide. The information is furnished upon the condition that the person receiving it shall make his own determination of the suitability of the product for his particular use and on condition that they assume the risk of the use thereof. With respect to this publication and the product related thereto, unless otherwise expressly provided by Manufacturer in writing, **MANUFACTURER MAKES NO EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR ANY OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY.**

Remedy/Liability Limits

The exclusive remedy for losses or damages resulting from this publication or the related product (including claims based on contract, negligence, strict liability or other legal theories) shall be limited to, at Manufacturer's sole election, one of the following:

1. Refund of purchase price paid by buyer or user for product bought, or
2. Replacement of amount of product used.

Manufacturer shall not be liable for losses or damages resulting from use of this publication or handling or use of this product, **IN NO CASE SHALL MANUFACTURER BE LIABLE FOR CONSEQUENTIAL OR INCIDENTAL DAMAGES OR LOSSES, INCLUDING WITHOUT LIMIT, HEALTH RELATED DAMAGES OR INJURIES.**

The terms of this **Warranty Disclaimer** and **Remedy/Liability Limits** cannot be varied by any written or verbal statements or agreements. No employee or sales agent of Manufacturer or the seller is authorized to vary or exceed the terms of this **Warranty Disclaimer** or **Limitation of Remedies** in any manner.



100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 USA • (800) 264-0870

Bora-Care and Nisus Corporation are registered trademarks of Nisus Corporation. ©2019 Nisus Corporation • #BC-SDS-282022a

FICHE SIGNALÉTIQUE

BORA-CARE®

Urgences sanitaires: INFOTRAC® (800) 535-5053

SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom du produit: **Bora-Care**
Synonymes: Aucun
Numéro(s) d'enregistrement : 30157 N° ID/ONU: UN3082
Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée : Concentré de termiticide, d'insecticide et de fongicide
Utilisations contre-indiquées: Aucun renseignement disponible
Données du fournisseur de la fiche de sécurité
Initial Supplier Identifier
CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ
Adresse du fabricant
Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853

Numéro de téléphone du fournisseur initial: S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence: INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble des procédures d'urgence: Ce produit chimique est un produit homologué par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires (CPCPA) et assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des substances chimiques non homologuées en vertu de la LPA. Ce produit a été classé selon les règlements du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Veuillez consulter l'étiquette du CPCPA pour plus d'informations.

Aspect Gel transparent et visqueux **État physique** Liquide **Odeur** Caractéristique

Classification

Toxicité aiguë – orale: Catégorie 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Catégorie 2

Mot indicateur: Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Ethylene glycol	107-21-1	30-60	-	-

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Conseils généraux: Une attention médicale immédiate est requise pour les ingestions importantes.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux de la victime avec de grandes quantités d'eau, tout en écartant les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau: Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe. Retirer et laver les vêtements avant de les réutiliser.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile ou si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par un professionnel de la santé. Consulter immédiatement un médecin pour des ingestions importantes ou si des symptômes apparaissent ou si vous ne vous sentez pas bien.

Symptômes: Peut causer une irritation des yeux et de la peau. L'inhalation de brouillards peut causer une légère irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion répétée peut causer des dommages aux reins.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins: Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés: Un courant solide d'eau dirigé vers un liquide chaud et brûlant provoquerait une mousse et une diffusion du matériau brûlant.

Dangers particuliers associés au produit chimique: Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux: La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'oxyde d'éthylène.

Données sur les risques d'explosion:

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles: Évacuer la zone de déversement et garder le personnel non protégé.

Portez un vêtement de protection approprié tel que décrit à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement: Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage: Diquez et collectez le liquide ou absorbez avec un absorbant inerte et placez-les dans des récipients appropriés pour l'élimination. Empêcher le déversement d'entrer dans les égouts et les cours d'eau. Signaler les communiqués requis par les autorités locales, étatiques et fédérales.

Prévention des dangers secondaires: Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les brumes ou les aérosols. Porter des vêtements et de l'équipement de protection tel que décrit à la section 8. Utiliser avec une ventilation adéquate. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Retirer les EPI immédiatement après la manipulation.

Conditions d'entreposage: Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des matières incompatibles. Garder hors de la portée des enfants. Protéger contre les dommages physiques.

Matériaux d'emballage: Récipient non rechargeable. Ne réutilisez pas les conteneurs. Les résidus de produits dans des contenants vides peuvent être dangereux. Suivre toutes les précautions relatives à la SDS lors de la manipulation de contenants vides.

Matières incompatibles: Évitez les oxydants forts et l'aluminium

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Ethylene glycol 107-21-1	Ceiling: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ Ceiling: 100 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm	CEV: 100 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m ³
Disodium octaborate tetrahydrate 12280-03-4		TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³		

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie: Utiliser avec une ventilation d'échappement générale ou locale adéquate pour maintenir des niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition professionnelle. Des installations de lavage appropriées devraient être disponibles dans le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes ou des éblouissements sont possibles.

Protection de la peau et du corps: Porter des gants imperméables tels que le caoutchouc butyle, le nitrile, le néoprène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle ou Viton. Suivez les instructions pour la catégorie C sur un tableau de sélection des catégories de résistance EPA pour plus d'options. Porter des chemises à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes et des chaussures lors de l'utilisation de ce produit

Protection respiratoire: Dans les opérations où les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur approuvé par le NIOSH avec des cartouches de méthylamine ou de vapeur organique avec un préfiltre de pesticide approuvé ou un respirateur à air fourni approprié pour la forme et la concentration des contaminants devrait être utilisé. La sélection et l'utilisation d'appareils respiratoires doivent être conformes à la norme OSHA 1910.134 et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations.

Considérations générales sur l'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
État physique	Liquide
Aspect	Gel transparent et visqueux
Couleur	Transparent
Odeur	Caractéristique
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Propriété	Valeurs Remarques • Méthode
pH	6.9-7.1 (solution à 50% dans l'eau)
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	>100 °C / >212 °F
Point d'éclair	>104 °C / >220 °F
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Ne s'applique pas
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé
Pression de vapeur	Négligible
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.38
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	None
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	8000-11000 centipoise À température ambiante
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Autres informations	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable
Réactivité: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter: Matières incompatibles.
Matières incompatibles: Évitez les oxydants forts et l'aluminium.
Produits de décomposition dangereux: Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'oxyde d'éthylène.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes: S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë:**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmé (orale)	735.00
ETAmé (inhalation-poussière/brouillard)	2.50

Toxicité aiguë inconnue: Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethylene glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat) = 9530 µL/kg (Rabbit)	-
Disodium octaborate tetrahydrate 12280-03-4	= 2500 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité pour la reproduction: Borate de sodium: Le borate de sodium et l'acide borique interfèrent avec la production de sperme, endommagent les testicules et interfèrent avec la fertilité masculine lorsqu'ils sont administrés par voie orale à des doses élevées. L'acide borique produit des effets sur le développement, y compris la réduction du poids corporel, les malformations et la mort, chez les enfants enceintes administrés à l'acide borique par voie orale. Les études sur les animaux mentionnées ci-dessus ont été menées dans des conditions d'exposition conduisant à des doses de plusieurs fois supérieures à celles qui pourraient se produire par l'utilisation du produit ou par inhalation de poussière dans des milieux professionnels. De plus, une étude humaine de l'exposition professionnelle au borate de sodium et aux poussières d'acide borique n'a montré aucun effet néfaste sur la fertilité.

STOT - exposition répétée: Risque présumé d'effets graves pour les organes.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Persistence/Dégradabilité: Facilement biodégradable.

Bioaccumulation: Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethylene glycol 107-21-1	-1.93

Autres effets nocifs: Aucun renseignement disponible.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés: Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé: Ne pas réutiliser les contenants vides.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Remarque: Ce produit n'est PAS RÉGLEMENTÉ pour le transport à moins que le colis ne contienne une quantité à déclarer. Si une expédition d'une quantité à déclarer (10 000 lb / 870 gal dans un seul colis) est en cause, les informations suivantes sur le TDO s'appliquent:

DOT

N° ID/ONU: UN3082

Nom officiel d'expédition: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)

Classe de danger: 9

Groupe d'emballage: III

Quantité à déclarer (RQ): 10,000 lbs/ 870 gal

TMD

N° ID/ONU: UN3082

Nom officiel d'expédition: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)

Classe de danger: 9

Groupe d'emballage: III

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux:**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO): Non applicable

Polluants organiques persistants: Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation: Non applicable

Inventaires internationaux

Chemical Name	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS
Ethylene glycol	X	X	X

ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
X	X	X	X	X

Légende:

TSCA: États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES: Liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS: Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS: Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL: Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS: Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS: Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 1

Instabilité 0

Dangers particuliers Non déterminé

HMIS

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 1

Dangers physiques 0

Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

Désignation de la peau

Date d'émission: 01-nov.-2003

Date de révision: 08-Feb-2022

Note de révision: Aucun renseignement disponible.



100 Nisus Drive • Rockford, TN 37853 USA • (800) 264-0870

Bora-Care est Nisus sont des marques déposées de Nisus Corporation. ©2019 Nisus Corporation • BC-CANFR-MSDS-2822a